



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23097114

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

14 -07- 2023

Greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0542 502 291

Nom

(en entier) : **Fondation Anahata**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**Adresse complète du siège : **Rue du Progrès, 4 B à 7503 Froyennes****Objet de l'acte : Renouvellement - Nomination mandats d'administrateur**

Extrait du Procès-verbal du conseil d'administration tenue le 03 mai 2023 au siège social:

(...) Le conseil d'administration décide à l'unanimité des administrateurs prenant part au vote de :

- Acter le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Mulliez Jean-Luc
 - Acter le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Descamps Vincent
- Leur mandat est renouvelé pour une durée de 3 ans à compter du 05 décembre 2021.
- Acter la nomination en tant qu'administrateur et pour une durée de 3 ans à compter du 05 décembre 2021 de Monsieur Mulliez Olivier, domicilié 7520 Templeuve, Rue Trieu Ewil, 2D
- Portant le numéro national belge : 59.03.05-613.12

Si bien que, suite à ce vote, le conseil d'administration de la Fondation se compose comme suit :

- Monsieur Mulliez Jean-Luc, Administrateur délégué et président du conseil d'administration
- Monsieur Mulliez Olivier, Administrateur
- Monsieur Descamps Vincent, Administrateur

Mulliez Jean-Luc
Administrateur

Mulliez Olivier
Administrateur

Descamps Vincent
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).